

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 8 février 2005 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy.

Également présents : monsieur Armand Comeau, directeur général et Me Jacques Robichaud, greffier.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2005-02-26 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que modifié;

Ajout :

- 7.1 – Nomination d'un trésorier adjoint.
- 7.2 – Ministère de la Justice du Québec – demande de désignation d'officier compétent à célébrer les mariages.
- 7.3 – Avis de motion - règlement modifiant le règlement de lotissement no 246.
- 7.4 – Premier projet de règlement no 246-8.

Retrait :

- 4.5 – Demande de permis de lotissement (secteur Marie-Marthe-Daoust) Cie 2956-3731 Qc inc.

ADOPTÉE

2005-02-27 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2005 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 24 JANVIER 2005

Chaque membre du Conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances régulière et spéciale tenues les 11 et 24 janvier 2005, au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2005, de la séance spéciale du 24 janvier 2005, tel que présenté.

ADOPTÉE

2005-02-28 **LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE JANVIER 2005 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de janvier 2005, au montant de **31,516.20 \$**.

ADOPTÉE

2005-02-29 **LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JANVIER 2005 – APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de janvier 2005, au montant de **457,628.05 \$**.

ADOPTÉE

2005-02-30 **LISTE DES COMPTES SPÉCIAUX À PAYER**

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver la liste des comptes spéciaux à payer du mois de janvier 2005, au montant de **7,523.50 \$**.

ADOPTÉE

2005-02-31 **AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT SUR LA FERMETURE ET LE CHANGEMENT DE DESTINATION À TITRE DE PARC D'UNE PARTIE DU LOT 2 069 215**

Monsieur le conseiller, Jacques Sirois, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement sur la fermeture et le changement de destination à titre de parc d'une partie du lot 2 069 215 (Parc des Éperviers). De plus, il demande la dispense de lecture.

Ce règlement a pour objet de changer la destination d'une partie du terrain constituant le Parc des Éperviers, de façon à sortir cette partie de terrain du domaine public en vue de procéder à un échange de terrains permettant d'augmenter la superficie du Parc des Éperviers, dans le cadre du projet d'agrandissement de ce parc.

Une copie du projet de règlement ayant été immédiatement remise à tous les membres du Conseil présents, le greffier est dispensé d'en faire lecture lors de son adoption.

2005-02-32 **PREMIER PROJET DE RÉGLEMENT NO 245-45 : RÉGLEMENT MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 245, AUX FINS DE LIMITER LES ACCÈS AU BOUL. DON-QUICHOTTE DANS LA ZONE C04-420**

Considérant qu'il y a lieu de modifier de nouveau le règlement de zonage no 245, aux fins de limiter les accès au boulevard Don-Quichotte dans la zone C04-420;

2005-02-32 ... suite

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le premier projet de règlement no 245-45 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 245, aux fins de limiter les accès au boulevard Don-Quichotte dans la zone C04-420 » soit adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 8 mars 2005, à 19 h, au Carrefour Notre-Dame.

ADOPTÉE

2005-02-33

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2005 (NO 432)

Monsieur le conseiller, Jacques Montesano, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement sur l'imposition de taxes, compensations et tarifs pour l'exercice financier 2005 (no 432). Ce règlement a notamment pour objet de déterminer les tarifs applicables aux inscriptions d'activités et à la célébration des mariages ou unions civiles et de prévoir les cas où il y a exonération du paiement de certains tarifs.

2005-02-34

DEMANDES D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOMESTIQUES SUR LES LOTS 2 815 731 ET 2 815 733

Considérant que M. Mathieu Houpert présente une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées domestiques sur le lot 2 815 731 (secteur promenade St-Louis), lequel n'est pas desservi par le réseau d'égouts de la Ville;

Considérant que M. Zoltan Szabo présente une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées domestiques sur le lot 2 815 733 (secteur promenade St-Louis), lequel n'est pas desservi par le réseau d'égouts de la Ville;

Considérant les dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement*,

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère de l'Environnement pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées domestiques sur le lot 2 815 731 du cadastre du Québec : la Ville autorise la réalisation de la solution de remplacement (conforme au Règlement Q-2, r.8), dans le cas où la performance d'épuration attendue ne serait pas respectée.

Que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère de l'Environnement pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées domestiques sur le lot 2 815 733 du cadastre du Québec : la Ville autorise la réalisation de la solution de remplacement (conforme au Règlement Q-2, r.8), dans le cas où la performance d'épuration attendue ne serait pas respectée.

ADOPTÉE

2005-02-35 **CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC – CONGRÈS 2005**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'autoriser Éric Gélinas, inspecteur en bâtiment, à participer au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et de l'environnement du Québec, qui aura lieu les 28, 29 et 30 avril 2005 à Québec. De plus, le conseil autorise les dépenses inhérentes à ce congrès.

ADOPTÉE

2005-02-36 **AVENANT NO 1 À L'ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX AVEC LA COMPAGNIE 9101-9596 QUÉBEC INC. : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant qu'il y a lieu de modifier les dates d'échéances de certains travaux prévus à l'entente relative aux travaux municipaux;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, avec la compagnie 9101-9596 Québec inc., l'avenant no 1 à l'entente relative aux travaux municipaux pour le projet de développement domiciliaire « Millénium Phase 3 ».

ADOPTÉE

2005-02-37 **AVENANT NO 1 À L'ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX AVEC FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT DES ÎLES (SOCIÉTÉ EN COMMANDITE) : AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant qu'il y a lieu de modifier les dates d'échéances de certains travaux prévus à l'entente relative aux travaux municipaux;

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, avec Financement et Investissement des Îles (société en commandite), l'avenant no 1 à l'entente relative aux travaux municipaux pour le projet de prolongement de la rue Jordi-Bonet.

ADOPTÉE

2005-02-38 **CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA : ENTENTE DE SERVICES POUR LES CAMPS DE JOURS ET L'UTILISATION DE LA PISCINE – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Centre Notre-Dame de Fatima inc., l'entente de services pour les camps de jours et l'utilisation de la piscine. L'entente est d'une durée de 3 ans.

ADOPTÉE

2005-02-39 COMITÉS DU CONSEIL ET MAIRE SUPPLÉANT – NOMINATIONS

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés aux comités suivants pour l'année 2005 :

Daniel Lauzon	Comité consultatif d'urbanisme
Jacques Montesano	Services communautaires
Daniel Lauzon et Jacques Montesano	Sécurité publique (police, incendie et premier répondant)
Jacques Sirois et Gisèle Péladeau	Comité des ressources humaines
Jacques Sirois	Comité intermunicipal d'assainissement
Jacques Sirois	Agence métropolitaine de Transport + CIT
Daniel Lauzon	Suppléant CIT

Que les membres du Conseil ci-après désignés soient nommés maire suppléant de la Ville et substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2005, pour les périodes suivantes :

Daniel Lauzon	avril, mai et juin
Jacques Sirois	juillet, août, septembre, octobre et novembre

ADOPTÉE

2005-02-40 NOMINATIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT POUR L'ANNÉE 2005

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu de nommer les membres du Conseil ci-après désignés pour les périodes déterminées, représentants de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à la Régie de l'eau de l'Île-Perrot pour l'année 2005 :

Jacques Montesano, janvier, février, mars et avril
Linda McGrail, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre

ADOPTÉE

2005-02-41 PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2005 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente une demande d'aide financière en vertu du Programme Carrière-Été 2005; la trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'aide financière ainsi que tous autres documents requis à cette fin. De plus, la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'engage à déboursier les coûts afférents à ce programme.

ADOPTÉE

2005-02-42 **DEMANDE DE CONSTRUCTION D'ACCÈS AU BOULEVARD DON-QUICHOTTE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot présente au ministère des Transports du Québec, une demande de construction d'accès au boulevard Don-Quichotte pour le lot numéro 2 067 485 du Cadastre du Québec. Le directeur de la Gestion du territoire, André Morin, est autorisé à signer la demande.

ADOPTÉE

2005-02-43 **REPRÉSENTANTS DE LA VILLE AU COMITÉ DE RELATIONS DE TRAVAIL ET AU COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ - NOMINATIONS**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu que M. Armand Comeau, directeur général et M. Jacques Robichaud, greffier et Mme Micheline L. Morency, trésorière, soient nommés représentants de la Ville au Comité de relations de travail.

D'entériner la décision du directeur général de nommer M. André Morin, directeur de la Gestion du territoire, et M. Alain Bernard, directeur des Services communautaires, comme représentants de la Ville au Comité de santé et de sécurité.

ADOPTÉE

2005-02-44 **NOMINATION D'UN TRÉSORIER ADJOINT**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que M. Armand Comeau, directeur général, soit également nommé trésorier adjoint de la Ville, avec tous les pouvoirs attachés à cette charge, dont la signature des chèques et effets négociables autres que les obligations émises par la Ville.

ADOPTÉE

2005-02-45 **MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC – DEMANDE DE DÉSIGNATION D'OFFICIER COMPÉTENT À CÉLÉBRER LES MARIAGES**

Considérant l'adoption du Projet de loi no 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation, sanctionnée le 8 juin 2002;

Considérant que cette loi permet de demander au ministre de la Justice que soient désignés compétents pour célébrer des mariages et des unions civiles les maires, les membres de conseils municipaux ou de conseils d'arrondissement et les fonctionnaires municipaux;

Considérant que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot a reçu quelques demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles;

2005-02-45 ... suite

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande au ministre de la Justice de désigner le maire de la Ville, M. Michel Tartre, célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la Ville.

ADOPTÉE

2005-02-46 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT (No 246)

Madame la conseillère, Linda McGrail, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 246, aux fins de permettre le prolongement de la rue Huot. De plus, elle demande la dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été immédiatement remise à tous les membres du Conseil présents, le greffier est dispensé d'en faire lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE

2005-02-47 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT No 246-8 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT No 246

Considérant qu'il y a lieu de modifier de nouveau le règlement de lotissement no 246, aux fins de permettre le prolongement de la rue Huot;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le premier projet de règlement no 246-8 intitulé « Règlement modifiant le règlement de lotissement no 246, aux fins de permettre le prolongement de la rue Huot » soit adopté.

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 8 mars 2005, à 19h00, au Carrefour Notre-Dame.

ADOPTÉE

DÉPÔTS DES RAPPORTS INTERNES

➤ Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire.

2005-02-48 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 20h20.

ADOPTÉE

Michel Tartre
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc

